



LE BROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24/06/2024**

N° 2024-038

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	9
Pouvoirs	1
Suffrages exprimés	10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 19/06/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM. BERNARD – BUCARO – HEURA – KARROUCHI – LAMY – PALAGONIA – PIROUD – SION – YACOUB

Vote pour	10
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

REPRÉSENTÉE : Mme ADAMO par M. HEURA

ABSENTS : Mmes AUDIBERT C – ROUX – SNITSELAAR et MM. AUDIBERT R – DALIBARD

Secrétaire de séance : M. BUCARO

**FINANCES
DEMANDE DE SUBVENTION
ECOLE DE MUSIQUE**

Le Maire,

Informe qu'il est nécessaire de renouveler du matériel nécessaire au fonctionnement de l'école de musique communale qui compte à ce jour plus de 200 élèves.

Indique que le montant prévisionnel de l'opération est de 2 584.00 € HT, décomposé comme suit :

Enceinte portable	925,00 €
meublier	540,00 €
matériel informatique	365,00 €
micro + bancs piano	730,00 €
TOTAL	2560,00 €

Propose le plan de financement qui s'établit comme suit :

Autofinancement	512.00 €
Subvention CR PACA	2048.00 €
TOTAL	2560,00 €

AR Prefecture

006-210600250-20240624-2024_038-DE
Reçu le 26/06/2024
Publié le 26/06/2024

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une aide financière auprès de tous les organismes publics susceptibles d'apporter leur soutien financier au projet
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus
indiquée,
Pour Extrait conforme,**

**Le Maire,
Philippe HEURA**

